



Déclaration préalable du SNUipp-FSU 11

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Les enseignant-es ont droit à la reconnaissance de leur rôle dans la société ainsi qu'à la dignité dans l'exercice de leurs fonctions, cela passe notamment par l'amélioration des conditions de travail et des salaires revalorisés. Les enseignant-es veulent pouvoir redonner du sens à leur travail, bien le faire, le vivre avec bonheur. C'est indispensable pour faire réussir tous les élèves.

Pourtant, en cette rentrée, force est de constater que la dégradation des conditions de travail en cours depuis une décennie se poursuivra. Alors que des améliorations étaient annoncées et attendues avec la « Refondation », la réforme des rythmes scolaires a continué de dégrader la situation. Au quotidien, les enseignant-es continuent d'avoir des classes trop chargées, font beaucoup d'heures, ne bénéficient pas de formation continue, sont mal payé-es, voient leurs droits limités (mutation, temps partiels, ...) et subissent de multiples injonctions parfois contradictoires. Cela ne peut plus durer ! Transformer l'école pour la réussite de tous les élèves passe aussi par l'amélioration des conditions de travail des enseignant-es. Il y a urgence.

Le SNUipp-FSU revendique une diminution du temps de travail des enseignant-es. En effet, avec le temps de préparation, de correction, de concertation, de rencontres avec les parents... les enseignant-es travaillent en moyenne 43 heures par semaine. C'est beaucoup trop ! Les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir, d'un côté, les obligations de service les plus lourdes de l'OCDE et les classes les plus chargées, et de l'autre, les salaires parmi les plus bas. Le ministère doit engager rapidement des négociations pour :

- Revoir et abaisser nos obligations de service, dont les 108h, avec comme première étape, la fin des APC.
- Redéfinir nos missions et réintégrer le temps de travail en équipe dans l'emploi du temps hebdomadaire
- Augmenter nos salaires dont l'ISAE qui doit être alignée sur l'ISOE du second degré.

Ces évolutions nécessaires du métier d'enseignant-es supposent de consacrer au service public d'Education les moyens nécessaires et de rompre avec les politiques d'austérité actuelles.

En cette rentrée, concernant la préparation de la CAPD d'aujourd'hui, le travail de va et vient de l'info entre délégué-e-s du personnel et les services, qui ont fait preuve de disponibilité, a permis que les derniers ajustements se déroulent dans le respect de l'équité et en toute transparence. Nous remercions les personnels administratifs pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

Concernant les inévitables, le SNUipp-FSU 11 est satisfait que cette année, les critères et la liste des demandes établis en CAPD, dans la mesure du possible, ont été respectés. Même s'il reste quelques cas sur lesquels il nous faudra revenir lors de cette réunion.